

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 153/2026

A LA SOCIETE AGECE SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/FDSU/DG/CGPMP/2026, conclu avec le Fonds de Développement du Service Universel « FDSU », pour un montant total hors taxe dollars américains quarante mille quatre cent nonante-deux, quatre-vingt centimes (USD 40 492,80) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent quatre-vingt-trois, quarante-cinq centimes (USD 283,45), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 23/06/2026

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Établissement

Directeur Général

0000153